

RAPPORT DE L'ORDONNATEUR EXERCICE 2023

Sciences Po
Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Conseil d'administration du 12 mars 2023

Table des matières

Introduction.....	3
I. L'ANALYSE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE	4
1. L'exécution des autorisations et des encaissements/décaissements	4
2. L'exécution des autorisations par grands secteurs.....	6
3. Soldes budgétaires.....	9
II. L'ANALYSE DE L'EXECUTION EN COMPTABILITE GENERALE ET L'EVOLUTION PAR RAPPORT AU COMPTE FINANCIER 2022	11
1. Résultat 2023	12
2. Les produits de fonctionnement de l'établissement	12
2.1 La subvention pour charge de service public (SCSP)	13
2.2 Les autres subventions.....	13
2.3 Les ressources propres.....	14
3. Les charges de fonctionnement de l'établissement	14
3.1 Les charges de rémunération	14
3.2 Les charges de fonctionnement.....	15
4. Analyse globale	17
5. CAF, financement des investissements et fonds de roulement	18

Introduction

L'exercice 2023 a vu les premières mises en œuvre liées aux chantiers du projet d'établissement.

Inscrit dans les objectifs de la politique RSE de l'établissement, un PPI ambitieux a été lancé dont l'objectif est de terminer la rénovation du bâtiment en améliorant sa qualité thermique d'une part et en répondant aux nouveaux besoins des usagers d'autre part. Estimé à 2.6 millions d'euros, la suite du programme des travaux sera définie au printemps 2024 avec le choix d'une maîtrise d'ouvrage. Le PPI ainsi finalisé sera présenté à Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur ainsi qu'aux services de France Domaine. En 2023, la première tranche des investissements a concerné la modernisation des installations électriques et le confort thermique de l'aile centrale pour un montant de 179 k€.

La mise en œuvre des LDG ministérielles s'est poursuivie avec la révision du régime indemnitaire du personnel administratif titulaire et contractuel pour un montant de 26 k€ sur budget propre (et 80k€ sur le Titre II). Si l'objectif d'attractivité et de fidélisation des agents fait bien parti de cette politique de rémunération, cette dernière s'accompagne également d'une volonté de montée en compétences avec un plan de formation et d'accompagnement déployé sur 2023 et 2024.

En appui à ce plan de formation, l'établissement s'est doté d'un schéma directeur du numérique afin d'accompagner la conduite du changement lié au déploiement de nouveaux outils dont l'usage doit permettre de vrais gains de productivité : la DSI a été accompagné par un cabinet pour construire ce schéma structurant avec les directions métiers, pour un coût de 68 k€.

De nombreux changements dans l'organisation financière de l'établissement, également en lien avec le projet d'établissement et de réorganisation administrative :

Avec l'appui du Manager Qualité, le service finance-comptabilité a mis en œuvre une cartographie des risques budgétaires avec un plan d'actions correctives en cours : l'une des mesures étant le déploiement de l'outil test de la brique finances du SID de l'UGA et la mise en place des reportings automatisés par direction, afin d'inscrire et de responsabiliser la chaîne hiérarchique dans le processus budgétaire et ainsi fiabiliser les prévisions et leur exécution. Une revue mensuelle des emplois est également systématisée au niveau de la Direction générale afin de planifier les recrutements, les mobilités et de gérer la masse salariale au plus près des prévisions. La revue des emplois des mois de mai et de juin sera consacrée plus spécifiquement aux vacances d'enseignement.

La finalisation de la mise en œuvre du chiffre d'affaires à l'avancement implique une correction de certains titres de recettes pour un montant de 175 k€.

L'exercice 2023 est également marqué par les flux liés à la gestion, en interne, des bourses de mobilité étudiante : les recettes versées l'ont en effet été sur le budget en 2023 pour 500 k€.

I. L'ANALYSE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE

1. L'exécution des autorisations et des encaissements/décaissements

Exécution du budget en autorisation d'engagement et de recettes (AE et AR)

	Budget initial	Budget ouvert (après BR2)	Execution	Taux Exécution sur budget initial	Taux Exécution sur budget ouvert	Rappel taux execution 2022 sur budget ouvert
FONCTIONNEMENT	2 795 237 €	2 868 228 €	2 700 954 €	97%	94%	82%
INVESTISSEMENT	370 500 €	448 982 €	433 091 €	117%	96%	29%
PERSONNEL	2 794 679 €	2 698 388 €	2 566 492 €	92%	95%	75%
RECETTES	5 771 435 €	6 824 462 €	6 205 354 €	108%	91%	91%

Analyses des données

Au niveau établissement la prévision initiale en AE de fonctionnement est très proche de l'exécution finale. Un écart de seulement 95k€ est constaté. De même la déprogrammation au budget rectificatif 2 (BR2) a eu tendance à faire baisser le taux d'exécution et de laisser un disponible en fonctionnement de 168 k€.

L'ouverture de crédits supplémentaires en investissement lors des 2 budgets rectificatifs conduit à une exécution de 96% du budget ouvert. Ces crédits supplémentaires concernaient l'engagement du marché des sites internet et intranet.

En dépenses de personnels le budget est exécuté à hauteur de 95% pour un reliquat de 132k€, essentiellement sur les projets recherche (et donc sans impact sur le résultat). La mise en œuvre début 2024 des budgets pluriannuels (BOPA) dans notre SI finances va nous conduire à une forte amélioration de nos prévisions pour les prochaines années.

On peut souligner ici la très nette amélioration de nos taux d'exécution par rapport à l'exercice 2022, notamment sur l'investissement et le personnel.

Exécution du budget en crédits de paiement et recettes encaissées (CP et RE)

	Budget initial	Budget ouvert (après BR2)	Execution	Taux Exécution sur budget initial	Taux Exécution sur budget ouvert	Rappel taux exécution 2022 sur budget ouvert
FONCTIONNEMENT	2 669 689 €	2 786 458 €	2 786 422 €	104%	100%	72%
INVESTISSEMENT	370 500 €	366 982 €	322 755 €	87%	88%	22%
PERSONNEL	2 794 679 €	2 698 388 €	2 565 712 €	92%	95%	75%
RECETTES	5 701 111 €	6 563 762 €	6 730 553 €	118%	103%	88%

Analyses des données

Comme pour les engagements, l'IEP a fait très largement progresser ses taux d'exécution en crédits de paiement. Cependant, l'exécution à 100% des crédits de paiement en fonctionnement est due à une erreur d'estimation du versement nécessaire en fin d'année pour les étudiants en mobilité. Nous avons donc décalé le paiement de fournisseurs pour 74 k€ dont 18 k€ euros pour Total Energie. Les services financiers ont anticipé leur reprise tout début 2024 afin d'ouvrir au plus vite le budget 2024 pour ne pas aggraver ces retards (les paiements ont été réalisés le 8/01). En outre, le report non systématique des impacts paiement (CP) de 2022 vers 2023, nous a aussi conduit à sous-estimer notre ouverture de budget en CP de fonctionnement. La clôture de l'exercice 2023 et les impacts sur le budget 2024 seront pris en compte dans le premier budget rectificatif 2024 afin de ne pas reproduire cette situation. Enfin, il convient de préciser que dans les comptes 2023, l'impact est uniquement en trésorerie et ne vient pas fausser le résultat comptable de l'établissement.

Sur l'investissement, les engagements de fin 2023 conduisent à une sous consommation des crédits de paiements (les prestations engagées « sites internet et intranet n'étant pas livré sur 2023).

Les recettes encaissées 2023 correspondent à la prévision après les budgets rectificatifs, les écarts les plus significatifs étant :

- Des recettes supérieures à la prévision sur les droits d'inscription pour +270 k€
- Un retard de versement de l'aide UGA sur les bourses mobilité pour -100k€ (enregistrés en produits à recevoir 2023)
- Un paiement de +92 k€ non prévu sur le projet ANR RUDE
- Un versement ERC pour +47 k€ non prévu
- Une réalisation en baisse par rapport à la prévision de recettes de formation continue de -50 k€

Variations BI /BR en recettes : Les recettes ajoutées lors de ces BR correspondent en grande partie aux nouveaux moyens obtenus pour financer les bourses internationales (300k€) et une augmentation du préciput (94 k€). A cela s'ajoute les encaissements prévus sur les nouveaux contrats de recherche. (ANR FeedingBias 292 k€ et divers contrats 137 k€). Un reliquat de subvention pour charge de service public (SCSP de 2022 =307 k€) a été intégré lors du BR1 (à la clôture 2022, un produit avait donc été enregistré pour un impact uniquement en budget sur 2023)

2. L'exécution des autorisations par grands secteurs

Exécution du budget en autorisation d'engagement et de recettes (AE et AR) – Ressources fléchées et globalisées*

	Fonctionnement		Investissement		Personnel		Recettes	
FORMATION	1 191 682 €	97%	52 745 €	92%	44 189 €	70%	758 726 €	106%
RECHERCHE	263 154 €	72%	10 232 €	64%	226 989 €	90%	396 946 €	41%
SUPPORT	1 246 118 €	98%	370 114 €	99%	2 295 314 €	96%	5 049 681 €	98%
TOTAL	2 700 954 €	94%	433 091 €	96%	2 566 492 €	95%	6 205 354 €	91%

Exécution du budget en autorisation d'engagement et de recettes (AE et AR) – Ressources fléchées

	Fonctionnement		Investissement		Personnel		Recettes	
FORMATION	31 870 €	78%	49 146 €	94%	37 235 €	97%	152 320 €	110%
RECHERCHE	98 252 €	63% 	6 461 €	69%	217 438 €	90%	220 914 €	28% 
SUPPORT	- €	0%	15 €	100%	- €	0%	64 772 €	34%
TOTAL	130 122 €	63%	55 622 €	90%	254 673 €	88%	438 006 €	39%

Exécution du budget en autorisation d'engagement et de recettes (AE et AR) – Ressources globalisées

	Fonctionnement		Investissement		Personnel		Recettes	
FORMATION	1 159 813 €	97%	3 599 €	65%	6 954 €	28%	606 406 €	104%
RECHERCHE	164 902 €	78% 	3 771 €	58%	9 551 €	99%	176 033 €	101%
SUPPORT	1 246 118 €	99%	370 100 €	99%	2 295 314 €	97%	4 984 909 €	101%
TOTAL	2 570 832 €	97%	377 469 €	97%	2 311 819 €	96%	5 767 348 €	101%

* Il existe deux catégories de recettes au sein du budget : les recettes globalisées et les recettes fléchées. Par principe, les recettes sont globalisées, ce qui signifie qu'elles n'ont pas d'utilisation pré-déterminée. Exemples : la subvention pour charges de service public, les autres subventions publiques et dotations de l'État sans destination spécifique et la plupart des ressources propres. Par exception, **les recettes peuvent être fléchées**. Dans ce cas, leur utilisation est pré-déterminée et elles sont destinées à la réalisation de certaines natures de dépenses bien identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Elles sont liées des AE et des CP et ne peuvent faire l'objet d'aucune autre utilisation.

Sous exécution des recettes **fléchées en support** : participation de la région aux travaux => 150 k€ de la région non encaissés au titre des travaux et un financement sur projet de 42 k€.

Une légère sous exécution du budget de fonctionnement **globalisé recherche** pour les financements accordés par le conseil scientifique (14 k€), et du préciput 2021 (11 k€).

Une sous exécution (60 k€) du budget de fonctionnement **fléchés de la recherche** essentiellement sur les projets ANR. La revue de projet menée début 2024 a permis de replanifier l'ensemble des projets de l'IEP en tenant compte de la pluri annualité.

Une sous exécution des projets recherche liée à une planification à revoir et la mise en œuvre du CA à l'avancement pas complètement mise en œuvre de façon cohérente dans les prévisions. Les 2 notions de trésorerie encaissée (RE) et de résultat comptable sur les projets sont à revoir pour la prévision 2024. Seuls les encaissements seront prévus au budget et la neutralisation des impacts comptables se fera avec l'ajout d'un produit à recevoir (PAR) dans nos prévisions. L'ensemble de ces données feront l'objet d'une mise à jour dans le premier budget rectificatif 2024.

Les dépenses d'investissements :

- Le PPI 2023 ouvert pour 200 k€ s'est déroulé avec les principales dépenses suivantes :

Dépenses	Montants
CVC, PLOMBERIE ET FLUIDES SPECIAUX	20 107
ELECTRICITE SUR INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS	56 009
ETANCHEITE, BARDAGE, COUVERTURE ET ZINGUERIE	28 647
MENUISERIE, SERRURERIE	6 667
PEINTURES, REVETEMENTS DE SOLS, RAVALEMENT	21 470
PLATRERIE, CLOISONS SECHES, FAUX PLAFONDS	38 834
PORTES, FENETRES ET MENUISERIES	7 025
	178 757

- Les autres investissements « récurrents » se décomposent en :

Dépenses	Montants
TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS	43 343
MICRO-ORDINATEURS ET STATIONS DE TRAVAIL FIXES	12 775
AUTRES APP.MOBILES (TABLETTES ET ORDINATEURS ULTRAPOR	8 088
ORDINATEURS PORTABLES	8 354
AUTRE MATERIEL INFORMATIQ PERIPHERIQ(ECRANS CLAVIERS S	8 741
APPAREILS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE	39 280
EQUIPEMENTS DE VISIOCONFERENCE	7 039
	127 618

- A ces données s'ajoutent l'engagement du marché pour la prestation de réalisation des sites intranet et internet (55 k€)

Les dépenses de personnels (paies) :

Projets fléchés	2022	2023
Agents CDD/CDI	1 062 964 €	1 087 865 €
HCOMP ET VAC ENS	841 891 €	1 028 353 €
Projets (Fléchés)	161 824 €	219 258 €
PEDR	42 250 €	80 629 €
Vacations admin.	58 046 €	61 717 €
ERASMUS (Fléchés)	32 535 €	33 164 €
Prog. Ouv. Sociale	3 080 €	9 514 €
CET	2 271 €	8 975 €
Fléchage interne	29 184 €	7 282 €
PRECIPUT	2 376 €	6 073 €
CNU	- €	1 283 €
Total général	2 236 420 €	2 544 114 €

Entre 2022 et 2023 les dépenses de personnels augmentent de 303 k€ (+13%).

Réduction du retard de paie sur les Vac ENS (+80 k€ sur 2023).
Évolution du nombre d'heures en lien avec l'évolution de l'offre de formation. La mise en place d'un nouvel outil de gestion, pour la rentrée 2024, des services enseignements (SAGHE) doit nous permettre un meilleur pilotage de ce budget et une simplification dans la gestion des dossiers de vacataires d'enseignement.

L'évolution du nombre de projets hébergés par l'établissement conduit lui aussi à une hausse des dépenses.

Autres dépenses de personnels : 22 k€ d'action sociale.

Plafonds d'emplois :

On constate une sous consommation des emplois sur ressources établissement due à la fois à une prévision trop optimiste des recrutements et à un besoin d'une meilleure planification des projets.

Sous plafond Titre II : 26/28 ETPT prévus soit 93%

Hors plafond : 9,4/21 ETPT prévus soit 45%

Les autres dépenses sont constituées de 1152 k€ d'heures complémentaires et vacations d'enseignement, de 59 k€ de vacations administratives, de 7,6 k€ d'emplois étudiants et de versements CET pour 9 k€.

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	26,01	937 985	9,38	397 363	35,39	2 566 492
1 - TITULAIRES	0	0			0	0
2 - CONTRACTUELS	26,01	937 985	9,38	397 363	35,39	1 335 348
* Contractuels de droit public	26,01	937 985	9,38	397 363	35,39	1 335 348
δCDI	6,76	937 985			6,76	937 985
δCDD	19,25		9,38	397 363	28,63	397 363
3 - CONTRATS AIDES			0	0	0	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						1 231 144

Les revues RH trimestrielles déjà planifiées et les revues de projets en cours conduiront à une mise à jour des données au BR1 2024.

Exécution trimestrielle du budget en autorisation d'engagement et de recettes (AE et AR)

	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
FONCTIONNEMENT	726 123 €	27%	704 620 €	26%	318 394 €	12%	951 817 €	35%
INVESTISSEMENT	88 305 €	20%	160 250 €	37%	27 962 €	6%	156 574 €	36%
PERSONNEL	722 922 €	28%	555 260 €	22%	749 697 €	29%	538 612 €	21%
RECETTES	2 484 693 €	40%	427 362 €	7%	594 314 €	10%	2 698 984 €	43%

L'établissement a progressé sur l'engagement des dépenses tout au long de l'année, ceci démontre une meilleure planification et globalement un meilleur pilotage de nos ressources. Pour rappel, l'exercice 2022 montrait un taux d'exécution sur le dernier trimestre de 53% en fonctionnement soit plus de la moitié du budget exécuté sur les 3 derniers mois de l'année. En 2023, l'engagement des crédits d'investissement s'est déroulé tout au long de l'année conformément à la prévision. Les recettes restent une difficulté puisqu'une grande partie est liée à la SCSP et à de multiples conventions dont les échéances sont en fin d'année. La mise en place d'un plan d'actions budget faisant suite à la cartographie des risques prend en compte cet aspect pour essayer de mettre sous contrôle ces opérations se produisant souvent en fin d'exercice en anticipant les signatures et mises en œuvre des conventions.

3. Soldes budgétaires

Soldes budgétaires par secteur (dépenses payées – recettes encaissées)

	FORMATION		RECHERCHE		SUPPORT		TOTAL	
	Prévision	Réalisé	Prévision	Réalisé	Prévision	Réalisé	Prévision	Réalisé
Ressources fléchées								
Fonctionnement	41 078 €	32 649 €	153 400 €	91 425 €	10 000 €	44 472 €	204 478 €	168 546 €
Investissement	52 036 €	49 146 €	9 431 €	5 872 €	15 €	(3 004) €	61 482 €	52 015 €
Personnel	38 350 €	37 235 €	241 349 €	217 438 €	8 500 €	- €	288 199 €	254 673 €
Recettes	(137 866) €	(181 302) €	(659 804) €	(781 624) €	(190 000) €	(39 772) €	(987 670) €	(1 002 698) €
Solde Ress.Fléchées	(6 402) €	(62 273) €	(255 625) €	(466 889) €	(171 485) €	1 696 €	(433 512) €	(527 465) €
Ressources globalisées								
Fonctionnement	1 181 347 €	1 078 480 €	213 995 €	179 061 €	1 186 638 €	1 360 335 €	2 581 980 €	2 617 876 €
Investissement	6 500 €	3 599 €	6 500 €	4 675 €	292 500 €	262 466 €	305 500 €	270 740 €
Personnel	24 650 €	6 954 €	9 679 €	9 551 €	2 375 860 €	2 294 534 €	2 410 189 €	2 311 039 €
Recettes	(684 038) €	(544 268) €	(174 065) €	(176 033) €	(4 717 989) €	(5 007 554) €	(5 576 091) €	(5 727 855) €
Solde Ress.Globalisées	528 459 €	544 765 €	56 110 €	17 254 €	(862 991) €	(1 090 219) €	(278 422) €	(528 200) €

Le solde budgétaire sur les **ressources fléchées** est en décalage avec la prévision, principalement en cause le financement de la région pour 150 k€ non encaissés.

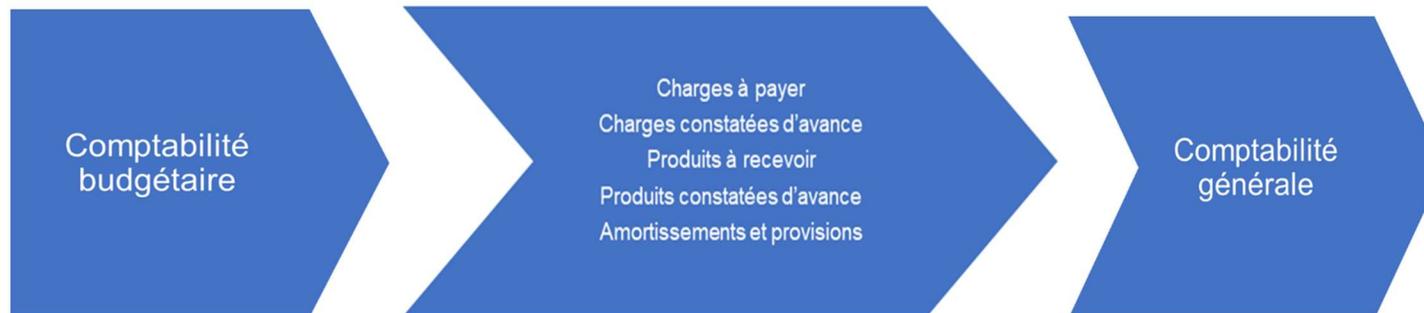
Le solde budgétaire sur les **ressources globalisées** est supérieur à l'attendu, en cause les prévisions de droits d'inscription sous-estimée de 270 k€.

Sur l'ensemble du périmètre IEP, le solde budgétaire est lui globalement en phase avec la prévision et s'établit à 1056 k€ pour une prévision de 713 k€. L'écart venant principalement de recettes légèrement sous-estimées et une sous exécution des dépenses de personnels sur les contrats de recherche (133 k€). Ce solde budgétaire en excédent était prévu en BR2 et est lié aux versements des subventions de bourses pour 460 k€ (200 k€ SCSP de solde 2022 et 260 k€ reçus en 2023 au titre de 2023/2024). L'écart restant étant dû aux versements des subventions sur projet qui constituent le fonds de roulement fléché de l'établissement.

II. L'ANALYSE DE L'EXECUTION EN COMPTABILITE GENERALE ET L'EVOLUTION PAR RAPPORT AU COMPTE FINANCIER 2022

Pour mémoire, le passage du résultat en comptabilité budgétaire au résultat en comptabilité générale intègre plusieurs opérations :

- Neutralisation des flux relatifs aux investissements
- Prise en compte des charges à payer de l'année (n) : charges ayant donné lieu à service fait sur l'année (n) mais en attente de facturation et par conséquent non réglées + neutralisation du paiement des charges à payer (n-1)
- Neutralisation des charges constatées d'avance (n) : charges ayant donné lieu à paiement sur l'année (n) mais se rattachant à l'exercice (n+1) ou ultérieurs + prise en compte des charges constatées d'avance (n-1)
- Prise en compte des produits à recevoir de l'année (n) : produits à rattacher à l'année (n) mais n'ayant pas donné lieu à facturation et par conséquent non encaissés + neutralisation du règlement des produits à recevoir (n-1)
- Neutralisation des produits constatés d'avance (n) : produits ayant donné lieu à encaissement sur l'année (n) mais se rattachant à l'exercice (n+1) ou ultérieurs + prise en compte des produits constatés d'avance (n-1)
- Prise en compte des amortissements et de leur neutralisation
- Opérations liées aux provisions : constitution de nouvelles provisions et reprise/ajustement éventuel des provisions existantes



1. Résultat 2023

Charges et produits - Résultats

	2021	2022	2023
Charges de fonctionnement	2 191 923 €	1 955 712 €	3 065 286 €
Charges de personnel	1 966 918 €	2 230 169 €	2 505 566 €
Charges non décaissables	290 868 €	205 593 €	400 975 €
Total charges	4 449 709 €	4 391 474 €	5 971 828 €
Produits	5 338 814 €	5 968 588 €	6 126 410 €
Produits non décaissables	170 495 €	126 068 €	232 635 €
Total produits	5 509 309 €	6 094 655 €	6 359 045 €
Résultats (excédents)	1 059 600 €	1 703 182 €	387 217 €

Le résultat 2023 est excédentaire de 387 k€ pour un prévisionnel de 306 k€ après budget rectificatif 2 et 44 k€ en budget initial. Soit un écart de 80 k€ (1,3% du total des dépenses).

2. Les produits de fonctionnement de l'établissement

Détails des produits (hors neutralisation amortissements)

	2021	2022	2023
Autres subventions	-300 408 €	-374 231 €	-228 186 €
CVEC	-123 330 €	-68 584 €	-103 048 €
Dons et legs	-9 357 €	-5 643 €	0 €
Ressources Propres	-3 153 169 €	-3 366 501 €	-3 735 862 €
SCSP	-1 731 374 €	-2 135 804 €	-2 048 814 €
Subventions Etat	-21 176 €	-17 824 €	-10 500 €
Total général	-5 338 814 €	-5 968 588 €	-6 126 410 €

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est en hausse à la suite de la modification des modalités de paiements. Depuis 2022 les versements du Crous sont opérés en 2 versements en janvier et juin (l'année 2022 ne comprend donc pas le versement qui s'est déroulé en janvier 2023).

2.1 La subvention pour charge de service public (SCSP)

	2022	2023
Dotation de fonctionnement	1 692 621 €	1 688 503 €
Soutien execept. Bourses mob	200 000 €	200 000 €
Compensations boursiers		120 285 €
Dialogue stratégique	115 000 €	
Securité	80 000 €	
LPR	(1 221) €	7 249 €
Actions spécifiques	1 000 €	
Total général	2 087 400 €	2 016 037 €

DSG 2022 : l'établissement a bénéficié d'un soutien pour financer deux projets importants : un outil pédagogique sous forme de SPOC dédié à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles d'une part ainsi qu'une prestation de communication afin de disposer d'une plateforme de marque et d'une stratégie de communication telles que préconisée dans le rapport de l'IGESR de 2022.

Compensation boursière : péréquation au niveau national et versement d'une compensation des droits non perçus.

Soutien bourses de mobilité : encaissé au titre des années universitaires 2022/2023 et 2023/2024.

2.2 Les autres subventions

	2020	2021	2022
Autre sub privé	-65 000 €	-65 000 €	-65 000 €
Autre sub public	-10 000 €	-18 000 €	-19 039 €
Subv autre ent publ	0 €	-81 290 €	-119 000 €
Subv de la région	-79 316 €	-125 370 €	9 624 €
Subv des communes	-8 642 €	-5 317 €	-17 042 €
Subv org internat	-9 008 €	-4 300 €	-7 388 €
Subvention UE	-128 443 €	-74 955 €	-10 342 €
Total	-300 408 €	-374 231 €	-228 186 €

Augmentation des produits POS et PRETALENT

Correction d'erreur 2022 sur les subventions région (13 k€)
Financement ERASMUS corrigés pour passage en CA à l'avancement.

2.3 Les ressources propres

	2021	2022	2023
ANR	-386 402 €	-470 126 €	-621 944 €
Autres	-575 208 €	-380 911 €	-482 662 €
Droits scolarité	-1 181 715 €	-1 695 563 €	-1 924 485 €
Apprentissage	-256 013 €	-177 369 €	-190 421 €
Mise à disposition	-35 532 €	-110 160 €	-64 369 €
Formation continue	-590 567 €	-468 882 €	-422 671 €
Prestations recherche	-29 290 €	-983 €	-6 783 €
Taxe apprentissage	-40 586 €	-40 640 €	-34 218 €
Correction ex. antérieur	-57 821 €	-20 579 €	11 738 €
Total	-3 153 133 €	-3 365 214 €	-3 735 816 €

Autres produits : 100k€ soutien UGA bourses mobilité
Droits de scolarité en hausse
Corrections de produits à recevoir 16 k€ de trop perçus de paie.
La variation sur les mises à disposition est liée à l'ERC hébergé par l'UGA.

3. Les charges de fonctionnement de l'établissement

3.1 Les charges de rémunération

Pour mémoire les comptes comptables 631 et 633 s'imputent en dépenses de personnel sur le budget mais en charges de fonctionnement sur le compte de résultats.

	2021	2022	2023
6411	901 658 €	844 988 €	818 593 €
6412	-6 835 €	16 463 €	2 702 €
6413	0 €	0 €	6 092 €
6414	153 540 €	130 538 €	106 441 €
6415	12 072 €	13 946 €	9 981 €
6418	416 095 €	784 248 €	938 661 €
6419	0 €	-1 782 €	-5 008 €
6451	368 416 €	347 625 €	400 361 €
6453	53 760 €	10 084 €	136 074 €
6456	5 560 €	10 064 €	13 582 €
6458	56 722 €	53 980 €	61 916 €
6474	5 929 €	20 016 €	16 172 €
Total général	1 966 918 €	2 230 169 €	2 505 566 €

	2021	2022	2023
FORMATION	664 348 €	938 722 €	1 015 705 €
RECHERCHE	83 160 €	128 430 €	222 020 €
SUPPORT	1 219 410 €	1 163 017 €	1 267 841 €
Total général	1 966 918 €	2 230 169 €	2 505 566 €

Comme évoqué plus haut on retrouve l'évolution sur le secteur formation en heures complémentaires et vacations d'enseignement ainsi que la hausse des CDD sur projet recherche.

Le montant des passifs sociaux et charges à payer est en baisse de 8 k€ masquant une baisse des retards (-26k€) sur le paiement des vacations et une hausse sur le traitement de la RAFP (+65k€).

3.2 Les charges de fonctionnement

	2021	2022	2023
Divers charges	1 256 068 €	747 612 €	1 154 285 €
Transports, missions, receptions	109 281 €	250 659 €	330 145 €
Doc. Biblio	222 418 €	211 505 €	229 970 €
Fluides	87 122 €	134 660 €	202 839 €
Autres frais RH	99 413 €	135 658 €	199 959 €
Corrections, changes, amendes, créanc	69 084 €	25 435 €	187 267 €
Prestations	55 101 €	72 703 €	186 354 €
Fourn.Entretiens	37 450 €	63 467 €	140 295 €
Communication	47 079 €	73 268 €	120 821 €
Entretiens	58 171 €	42 995 €	80 771 €
Four.Admin	29 921 €	27 388 €	48 289 €
Fourn.enseignement	3 707 €	11 201 €	45 069 €
Locations mob. et immo.	51 497 €	13 356 €	37 048 €
Taxes et impôts	32 385 €	43 024 €	35 851 €
Assurances	331 €	10 531 €	23 112 €
Mise à dispo	11 411 €	20 264 €	18 312 €
Etudes	1 919 €	48 858 €	15 350 €
Fourn. Divers	19 565 €	23 129 €	9 549 €
Total général	2 191 923 €	1 955 712 €	3 065 286 €

Divers charges

Forte augmentation entre 2022 et 2023 liée au reversement des bourses de mobilité sur le budget IEP en 2023. (Le montant très élevé de 2021 correspondait à un reversement d'un financement ERC pour mise en gestion à l'UGA)

Des charges non récurrentes pour l'accompagnement au déploiement de l'outil de gestion des enseignements SAGHE (10k€), des honoraires divers 20k€, l'accompagnement en gestion de crise et communication pour 60k€.

Transports, missions et réceptions :

	2021	2022	2023
Divers transport	51 €	1 427 €	806 €
Frais de demenagemen	525 €	0 €	0 €
Frais inscrip colloq	4 110 €	16 768 €	12 234 €
Frais réceptions	14 269 €	34 014 €	48 264 €
Mission	43 178 €	112 914 €	191 955 €
Transports collectif	0 €	1 143 €	10 204 €
Transpt sur achats	31 €	-16 €	19 €
Voy étud sort péda	8 475 €	2 279 €	0 €
Voyages et Depl.	38 641 €	82 130 €	66 663 €
Total général	109 281 €	250 659 €	330 145 €

Synthèse Consolidée Hors Frais d'agence

Activité	Dépenses P1	Dépenses P2	Evolution	% Dépenses
Air	23 584	15 005	57%	19%
Divers	4	779	-99%	0%
Fer	53 086	58 438	-9%	41%
Hôtels	49 098	22 507	118%	39%
Loc.Voitures	1 172	0	100%	1%
Total Dépenses	126 943	96 730	31%	100%

Extrait données marché FCM (P2 : 2022 ; P1 :2023)

La hausse des déplacements est essentiellement constatée sur le périmètre recherche sur projets fléchés et est en lien avec l'augmentation des projets hébergés par l'établissement.

La hausse des frais de réception correspond à l'organisation de cérémonies d'accueil et notamment de la cérémonie de remises de diplômes pour laquelle l'établissement souhaite maintenir une qualité notable. Par ailleurs, l'accueil d'invités de renom lié à l'image de Sciences Po Grenoble répond également à la stratégie de marque et la nécessité de réparer l'image dégradée de l'établissement suite aux crises médiatiques successives.

Fluides :

	2021	2022	2023
Carburants et lubrif	111 €	766 €	567 €
Chauffage sur reseau	53 274 €	65 094 €	78 404 €
Eau	9 735 €	5 456 €	5 328 €
Electricite	24 003 €	59 987 €	117 738 €
Linge,vetements trav	0 €	3 358 €	802 €
Total général	87 122 €	134 660 €	202 839 €

Hausse prévue des fluides qui va impacter nos résultats durablement. Les efforts d'économies en interne ont très largement limité cette hausse qui est de « seulement » 20% sur le chauffage mais extrêmement forte sur l'électricité.

Autres frais RH :

Frais non récurrents de recrutement par cabinet extérieur (35 k€)

Corrections :

Correction aux titres des exercices antérieurs pour finaliser le passage au chiffre d'affaires à l'avancement (175 k€)

Prestations :

Prestations de gardiennage 50 k€

Prestations de nettoyage 45 k€ pour pallier les absences de personnels.

Accompagnement pour la mise en place du schéma directeur du numérique 68 k€

Fournitures :

Remplacement réseau informatique (UGA) pour 37 k€

Aménagement outil de visioconférence pour 18 k€

Aménagement salle pédagogique 12 k€

Communication :

Développement informatique pour le rapport de la recherche 18 k€

Réalisation de capsule vidéo 25 k€

Variations de provisions :

REPRISE PROVISION CET 2023 AJUSTE AGENTS BP	- 90 956,00 €	Reprise de provisions faite à tort sur les titulaires
CREPRISE PROVISION 2018 LITIGES VACATIONS ENSEIGNEM	- 30 000,00 €	Reprise de provisions
PROVISION 2023 TA GRENOBLE AFFAIRE XXX	60 000,00 €	Nouvelle provision pour risque

4. Analyse globale

De nombreuses corrections (CA à l'avancement, correction des provisions). Un exercice particulier du fait de la prise en charge des bourses de mobilité sur le budget de l'établissement.

Des charges non récurrentes assez conséquentes sur l'exercice pour la mise en œuvre du projet d'établissement.

Une hausse des dépenses de fluides conséquente.

La mise en œuvre de nouveaux projets, PPI, SDN, aménagement des salles pédagogiques...

Une vigilance sur les ressources propres de formation continue (formation, apprentissage et taxe)

La mise en qualité de nos données financières qui se poursuivra pendant l'exercice 2024 avec le passage des projets en budgets pluriannuels et la mise en œuvre de nos plans d'actions contrôle interne budgétaire.

5. CAF, financement des investissements et fonds de roulement

	COFI 2022	BI + BR1 + BR2 2023	COFI 2023	Evolutions Montants BI BR1 BR2 2023 / BI 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 703 182	1 050 116	387 217	-662 899
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	205 593	220 800	400 975	180 175
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	19 332	0	120 956	120 956
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	0	0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	106 736	-192 000	111 679	303 679
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 782 707	1 078 916	555 557	-523 359

Avec un résultat de 387 k€ et des amortissements nets de 170 k€, la capacité d'autofinancement s'élève à 555 k€. Elle permet de soutenir la totalité des investissements non subventionnés pour un montant de 303 k€. La variation du fond de roulement intégrant les corrections du bilan sur la valeur patrimoniale du bâtiment IEP s'élève donc à +308 k€.

La trésorerie disponible à fin 2023 est de 8 083 k€ comprenant 1 727 k€ fléchés sur des opérations subventionnées. (dont +527k sur 2023) et 2000 k€ de PPI.